

Après la crise du denier des diocèses, celui de Saint-Pierre

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Perepiscopus](#), [Rome](#), [Vatican](#)

Date : 22 juillet 2020

La fermeture des églises et la suspension des sacrements durant la crise du Covid (et même avant et après) a durablement affecté les finances de nos diocèses, qui partent en quête d'un denier qui a du plus en plus de mal à rentrer. A Rome, les difficultés sont également croissantes, avec l'absence des touristes et des pèlerins. L'Eglise pauvre devient une réalité très concrète.

La plupart des commerçants de la zone doivent payer un loyer à l'Administration du patrimoine du siège apostolique (APSA), l'organisme de la curie romaine créé en 1967 sous le pape Paul VI, et chargé de veiller à la bonne gestion de l'immobilier du Vatican. Les murs de la quasi-totalité des immeubles et commerces proches du Vatican lui appartiennent : selon les chiffres officiels, le patrimoine de l'APSA représente 2 400 appartements et 600 bureaux et locaux commerciaux.

Dès le 10 mars, au lendemain du décret gouvernemental imposant le confinement de toute l'Italie, l'APSA a fait part dans une note de sa disponibilité

« à accueillir toute demande de réduction temporaire des loyers ».

Les requêtes des magasins locataires n'ont pas tardé. Mgr **Nunzio Galantino**, président de l'APSA, explique au [Monde](#) :

« Nous avons appliqué l'annulation d'un tiers des loyers pour les mois de mars à juin, ce qui a permis de reporter le paiement d'un autre tiers à septembre 2020 et de confirmer le paiement du tiers restant dans les délais prévus ».

« Entre mars et juin, nous avons enregistré une perte de près de 30 % des revenus locatifs soit 3,8 millions d'euros ».

La crise aura d'importantes conséquences sur les finances du Vatican. Les Musées du Vatican avait accueilli en 2019 près de 7 millions de visiteurs. Combien en 2020 ? Les billetteries étaient à l'arrêt de début mars à fin mai, et à peine 60 000 visiteurs en juin pour une recette de 1 million d'euros (contre des ressources habituelles de billetterie de l'ordre de 150 millions d'euros par an, soit 12,5 millions par mois).

Cette crise survient au pire moment : ces dernières années, le budget de l'Etat pontifical s'est déséquilibré en raison de l'augmentation des frais généraux, mais aussi du tarissement des dons venus des Eglises locales, comme celle d'Allemagne ou des Etats-Unis. En 2015, le déficit de l'Etat pontifical se limitait à 12,4 millions d'euros. Pour 2020, selon les dernières estimations remontant au mois de juin, il devrait être d'au moins 50 millions (320 millions de dépenses pour 270 millions de recettes).